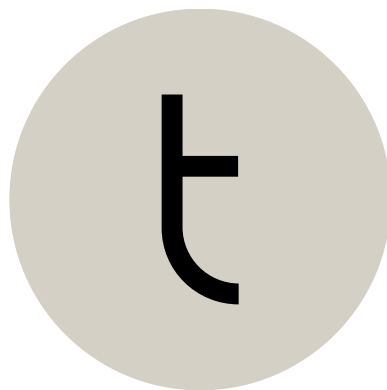




Procédure facturation commerciale

Toutes factures doivent être mis au statut commercial pour des fins de statistiques.

Si un client commercial se déplace à votre magasin, votre conseiller peut assurer la prise en charge et sera rémunéré*

Si celui-ci paye par carte de crédit et ne demande aucun escompte, vous pouvez assurer la facturation. Veuillez nous aviser s'il s'agit d'une facture comportant plusieurs morceaux afin d'assurer une planification adéquate.

Si le client demande un escompte volume et ou désire payer par compte charge, votre conseiller peut faire une soumission et rentrer en contact avec l'une des personnes suivantes :

- Luc Rivard au 6938
- Yannick Gobeil au 4299
- André Dubois au 2075
- Luc Babin au 4365
- Mathieu Brunet au 6930

*La rémunération peut être ajustée en fonction de l'escompte accordé